

Fiche de données de sécurité (MSDS)

Hesi SuperVit



Date de publication : 27-10-2022
Conformément au règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission

1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise :	
1.1 Identifiant du produit : Nom du produit :	Hesi SuperVit
Numéro de catalogue :	HE23 - HE26
1.2 Identification du produit :	Supplément liquide de vitamines et d'acides aminés pour toutes les plantes cultivées sur tous les substrats. A utiliser uniquement comme supplément pour les plantes.
1.3 Identification du fournisseur de la fiche de données :	Hesi Plantenvoeding B.V. Klarenanstelerweg 11 6468 EP Kerkrade Les Pays-Bas Tel. 0031 (0) 45 569 04 20 Fax 0031 - (0) 45 569 04 21 E-mail : info@hesi.nl Site web : www.hesi.nl
Contact : Responsable de la MSDS :	Siglinde Winkler, e-mail : research@hesi.nl
1.4 Numéro de téléphone d'urgence :	En cas d'urgence vitale lors de l'utilisation de l'un de nos produits, composez immédiatement le numéro d'alarme local. Europe : 112
Centre d'information sur les toxiques Allemagne (Berlin) :	030-19240
Centre d'information sur les toxiques Autriche (Vienne) :	0043(0)140-4004225
Tox Info Suisse (Zürich):	145

2. Identification du danger :	
2.1 Classification de la substance ou du mélange :	Hesi SuperVit ne remplit pas les critères de classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].
Autres classifications :	Aucune autre classification pertinente.
Utilisation recommandée :	Se laver les mains après contact et avant de manger et de boire. Ne pas manger, boire ou fumer en travaillant avec Hesi SuperVit. Conserver dans le récipient d'origine. Ne pas déverser dans les eaux souterraines.
Risques pour l'environnement :	Hesi SuperVit ne constitue pas un danger pour l'environnement.

Effets potentiels sur la santé :	Les femmes enceintes doivent contacter un médecin si elles ont avalé une grande quantité de SuperVit non dilué. La vitamine A est considérée comme un risque pour l'enfant à naître lorsqu'elle est consommée en grandes quantités.
2.2 Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] : Conseils de prudence :	Hesi SuperVit ne remplit pas les critères pour les pictogrammes de danger, les mots de signalisation ou les mentions de danger. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P233 : Conserver le récipient bien fermé. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P235 : Conserver au frais. P412 : Conserver à des températures ne dépassant pas 50°C.

3. Composition / informations sur les ingrédients :

3.1 Substances : Informations sur la vitamine A : Pourcentage de poids : Numéro CAS : Numéro CE : Formule mol : Autres ingrédients : Vitamines et acides aminés.	Vitamine A 0,02% 11103-57-4 234-328-2 C ₂₀ H ₃₀ O
--	---

4. Mesures de premiers secours :

Après inhalation :	Sans danger. Transporter la personne à l'air frais si nécessaire.
Après contact avec la peau :	Se laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Après contact avec les yeux :	Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Après ingestion	Boire de l'eau pour diluer le produit. Traiter symptomatiquement en cas de diarrhée légère. En cas d'ingestion par un bébé (< 6 mois), contacter immédiatement un médecin. La teneur en nitrates entraîne un risque de cyanose pour les bébés. En cas d'ingestion par des animaux domestiques, contacter immédiatement un vétérinaire et lui montrer cette fiche.

5. Mesures de lutte contre l'incendie :	
5.1 Moyen d'extinction : Convient :	Eau, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO ₂) et mousse.
Inadéquat :	Aucune exemption notable ou spéciale.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Produits de combustion dangereux :	Aucun.
5.3 Conseils pour les pompiers : 	Un équipement de protection spécial pour la lutte contre l'incendie est nécessaire en raison de l'emballage (PE) de Hesi SuperVit (risque de brûlures et de fumée intense). Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Dans la mesure du possible, éviter que l'eau de lutte contre l'incendie ne pénètre dans les eaux de surface ou souterraines.
5.4 Informations complémentaires :	Hesi SuperVit n'est pas inflammable et ne produit pas de fumées dangereuses. Les récipients d'origine sont en PE-HD (polyéthylène haute densité) et peuvent fondre et couler en cas d'incendie, entraînant un risque de brûlures. Le PE-HD est inflammable en cas de chauffage prolongé et peut provoquer d'importantes fumées.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel :	
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :	Pas de mesures supplémentaires applicables.
6.2 Précautions pour l'environnement :	Ne pas laisser Hesi SuperVit pénétrer dans les égouts ou les eaux souterraines sous forme concentrée.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :	Absorber avec un matériau absorbant et éliminer conformément à l'article 13. Nettoyer la zone affectée après l'élimination complète de Hesi SuperVit.

7. Manipulation et stockage :	
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre :	Se laver les mains après contact et avant de manger et de boire. Ne pas manger, boire ou fumer en travaillant avec Hesi SuperVit. Ne pas déverser dans les égouts ou les nappes phréatiques.
7.2 Conditions pour un stockage sûr :	Conserver ce produit bien fermé dans son emballage d'origine, entre 5°C et 50°C. Éviter le gel. Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
7.3 Utilisations finales spécifiques :	Supplément liquide de vitamines et d'acides aminés pour toutes les plantes cultivées sur tous les substrats. Dosage : 1 goutte de SuperVit pour 4,5 L d'eau ou 1 ml de SuperVit pour 65 L d'eau. Peut être combiné avec d'autres produits Hesi, par exemple Bloom Complex et TNT Complex.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle :	
8.1 Paramètres de contrôle :	Hesi SuperVit n'est pas une substance dangereuse et n'a donc pas de valeurs limites d'exposition établies.
8.2 Protection personnelle :	Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous travaillez avec Hesi SuperVit. Il n'est pas nécessaire de porter des gants, mais il est recommandé de le faire par mesure d'hygiène. Se laver les mains après contact et avant de manger et de boire.

9. Propriétés physiques et chimiques :	
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :	
État physique :	Liquide
Apparence :	Liquide orange
Odeur :	Fruité
pH :	4,3
Point de fusion / point de congélation :	< -6°C
Point d'ébullition :	> 105°C
Point d'éclair :	Ininflammable
Limites d'explosivité :	Non explosif
Pression de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité relative :	0,9830 g/cm3
Solubilité dans l'eau :	100%
Viscosité :	Pas de données disponibles
10. Stabilité et réactivité :	
10.1 Stabilité chimique :	Hesi SuperVit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.
10.2 Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage corrects.
10.3 Conditions à éviter :	Éviter de chauffer, de congeler et de changer de récipient (conserver Hesi SuperVit dans son emballage d'origine pour éviter de changer de récipient).
10.4 Matériaux incompatibles :	Pas de matériaux incompatibles.
10.5 Produits de décomposition dangereux :	Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

11. Informations toxicologiques :	
11.1 Informations sur les effets toxicologiques :	Aucune DL50 n'est disponible. Hesi SuperVit n'est pas classé comme dangereux.
Voies d'exposition probables :	
Inhalation :	Non classé comme dangereux.
Contact avec la peau :	Non classé comme dangereux.
Contact avec les yeux :	Non classé comme dangereux.
Avaler :	Les femmes enceintes doivent contacter un médecin si elles ont avalé une grande quantité de SuperVit non dilué. La vitamine A est considérée comme un risque pour l'enfant à naître lorsqu'elle est consommée en grandes quantités (consommation quotidienne de plus de 3000 µg). SuperVit contient 20 µg / 1 ml (=40 E.I.). Attention à l'impact cumulé avec d'autres sources de vitamine A (alimentation, cosmétiques).
12. Informations écologiques :	
12.1 Effets sur l'environnement :	Aucun risque pour l'environnement.
12.2 Persistance et dégradabilité :	Aucune donnée disponible sur la biodégradation.
13. Considérations relatives à l'élimination :	
13.1 Elimination du produit :	Hesi SuperVit doit être éliminé conformément aux réglementations nationales en vigueur. Les eaux usées concentrées ne doivent pas être déversées dans les égouts ou les eaux de surface sans autorisation gouvernementale appropriée.
13.2 Élimination de l'emballage :	Les emballages doivent être éliminés conformément aux réglementations nationales en vigueur ou doivent être confiés à un système de reprise des emballages. Les récipients d'origine sont en PE-HD (polyéthylène haute densité).
14. Informations sur le transport :	
14.1 Dangers et classifications de transport :	Hesi SuperVit n'est pas classé comme dangereux. Aucune réglementation ou classification particulière n'est applicable en matière de transport. Il convient de respecter les éventuelles réglementations locales en matière de transport.
15. Informations réglementaires :	
15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange :	
Règlements de l'UE :	Aucune autorisation ou restriction d'utilisation.
16. Autres informations :	
16.1 Indication des changements :	
Première version	MSDS Hesi SuperVit 13-06-2016
Version précédente :	
Ajustements :	Réécrit pour fournir des informations adéquates et pertinentes, conformément à l'exemple donné par l'ECHA (echa.europe.eu).